



SEMINAIRE SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE AU PREMIER SEMESTRE 2019 ET LES PREVISIONS 2019-2021 DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA, EN GUINEE ET EN MAURITANIE

Lomé, du 27 au 31 mai 2019

POINTS SAILLANTS

31 Mai 2019

POINT 1 : INTRODUCTION

1. Le séminaire sur la conjoncture économique au premier semestre 2019 et les prévisions 2019-2021 dans les Etats membres de l'UEMOA, en Guinée et en Mauritanie organisé conjointement par la Commission de l'UEMOA, AFRISTAT et AFRITAC de l'Ouest, s'est tenu du 27 au 31 mai 2019 à Lomé, République togolaise.
2. Tous les Etats membres de l'UEMOA, ainsi que la Mauritanie et la Guinée étaient représentés par des participants respectivement en charge de l'analyse conjoncturelle et de la prévision économique. La Banque Centrale de la République de Guinée, la Banque Centrale de Mauritanie, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le Bureau sous régional Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), la Commission de la CEMAC et l'Institut d'Analyse de la Conjoncture (INAC) du Maroc, AFRISTAT et AFRITAC de l'Ouest ont été également représentés. (Cf. liste des participants en annexe).
3. Le séminaire visait plusieurs objectifs pédagogiques et opérationnels. Il s'agissait de :
 - collecter des informations et des données, fiables et à jour, sur la situation conjoncturelle au premier semestre 2019 et les prévisions pour la période 2019 à 2021 des Etats, en vue de faciliter les travaux de synthèse de la Commission de l'UEMOA, d'AFRISTAT, d'AFRITAC de l'Ouest, de la BCEAO et des autres institutions sous régionales et régionales ;
 - identifier, dans l'évolution récente de la conjoncture économique, les éléments qui déterminent le niveau des agrégats macroéconomiques de l'année 2019, et voir, dans quelle mesure, ils conduisent à réviser les prévisions élaborées au deuxième semestre de l'année 2018 ;
 - déduire une orientation cohérente des prévisions et des objectifs budgétaires pour les années 2019 à 2021 des grands agrégats économiques (croissance, revenus, inflation, monnaie, équilibres budgétaires et des finances extérieures,...) pour les pays de la zone UEMOA, de la Guinée et de la Mauritanie, les vulnérabilités associées et les mesures d'atténuation éventuelles ;
 - partager l'expérience des pays et des institutions régionales, ainsi que les bonnes pratiques, en matière de méthodes de prévision de l'inflation.

POINT 2 : CEREMONIE D'OUVERTURE

4. La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions : celle de Monsieur Komlan Dodzi AGBODJI, Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques de la Commission de l'UEMOA et celle de Monsieur Kossi TOFIO, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise. En outre, elle a été marquée par la présence de Monsieur Koame KOUASSI, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).
5. Dans son allocution, Monsieur AGBODJI a, d'abord, remercié les autorités togolaises pour avoir accepté d'accueillir ce séminaire et pour tous les moyens mis à la disposition des participants. Il a, également exprimé sa reconnaissance aux autorités des Etats et

institutions des participants pour avoir accepté l'invitation de la Commission de l'UEMOA. Il a salué la présence, pour la première fois du Maroc et de la Commission de la CEMAC. Après avoir insisté sur l'importance du suivi de la conjoncture et des prévisions à moyen terme il a souhaité un franc succès aux travaux du séminaire.

6. Quant à Monsieur Kossi TOFIO, il a souhaité la bienvenue et un bon séjour à tous les participants. Il s'est par ailleurs félicité du choix de Lomé, capitale togolaise, pour abriter cette importante rencontre. Il a, ensuite, rappelé l'importance que revêt le séminaire sur la conjoncture et les prévisions 2019-2021, notamment en termes d'échanges d'expériences et de meilleures pratiques, mais aussi d'aide à la décision. Il a fait un bref rappel du contexte mondial caractérisé par le ralentissement de la croissance économique en raison de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine et le durcissement des conditions financières. Enfin, il a ouvert le séminaire en souhaitant plein succès aux travaux.
7. Après ces deux allocutions, un tour de table a permis aux participants de se présenter.

POINT 3 : DEROULEMENT DES TRAVAUX DU SEMINAIRE

8. Après la cérémonie d'ouverture, les travaux étaient présidés par Monsieur Komlan Dodzi AGBODJI, Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques de la Commission. Le projet de programme de travail a été amendé et adopté. Les travaux étaient organisés en sessions et la modération des sessions assurée à tour de rôle par les institutions et les Etats membres. Il en est de même pour le secrétariat de la réunion.

Session 1 : Les méthodes de prévision de l'inflation

(i) Expérience de la Commission de l'UEMOA en matière de prévision de l'inflation

9. Dans sa communication, Monsieur Kalidou THIAW est d'abord revenu sur la définition de l'inflation ainsi que sur ses principales caractéristiques et a ensuite mis l'accent sur les différentes raisons pouvant sous-tendre l'intérêt de la prévision de l'inflation, soulignant notamment que celle-ci est habituellement source d'incertitude et d'instabilité macroéconomique et peut donc entraver la croissance économique. Il a ensuite mis en exergue le rôle particulier de l'inflation dans le cadre des unions monétaires, sachant que des différentiels d'inflation trop marqués y traduisent la divergence des politiques économiques et des réformes structurelles et le caractère imparfait ou incomplet de l'intégration entre les Etats membres, mais peuvent, par ailleurs, y constituer une menace pour l'objectif principal de la politique monétaire de la Banque Centrale commune, à savoir la stabilité des prix.
10. La présentation s'est, par la suite, appesantie sur l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) qui constitue la mesure officielle de l'inflation au sein de l'espace UEMOA. Le dispositif qui a accompagné la création de l'IHPC a été rappelé ainsi que la méthodologie appliquée par la Commission pour ses prévisions d'inflation, lesquelles sont élaborées selon la méthode des acquis, pour l'année en cours, et permettent de suivre le critère de convergence y relatif.

11. La communication de M. THIAW a enfin procédé à une présentation détaillée des divers modèles disponibles dans la littérature pour la prévision de l'inflation. Ces modèles ont essentiellement été distingués en modèles a-théoriques (méthode des acquis, modèles autorégressifs et/ou moyenne mobile, etc.) et en modèles théoriques (courbe de Phillips, méthodes fondées sur des indicateurs avancés, etc.). Des modèles alternatifs de prévision de l'inflation, d'un degré de complexité plus ou moins important et combinant les caractéristiques de ces deux grandes familles de modèles, ont aussi été présentées.

- Les discussions ont consisté à des commentaires et besoins d'éclairage sur certains points parmi lesquels, on peut noter ; i) la manière dont l'inflation se communique d'une économie à une autre dans l'espace UEMOA compte tenu du degré de l'intégration économique notamment pour le Bénin vu sa proximité avec le Nigéria, ii) le besoin de présenter en détail une méthode de prévision en guise d'exemple pour mieux voir les résultats ainsi que les avantages et des méthodes présentées, iii) ce que la Commission retient pour critère de suivi de l'inflation dans le cadre du programme pluriannuel de convergence, iv) le cadre de référence pour le suivi de la qualité de l'IHPC et les nuances entre l'inflation en moyenne annuelle et l'inflation en glissement annuel.

ii) Expérience de la BCEAO en matière de prévision de l'inflation

12. Le représentant de la BCEAO a, dans sa présentation, rappelé le rôle de la prévision de l'inflation, visant à anticiper les dérapages, en vue de permettre de réagir à temps. A cette fin, une gamme de modèles de prévision est utilisée par la BCEAO, en fonction de l'horizon de la projection (court terme ou moyen terme) et de la nature des données disponibles (annuelles, trimestrielles ou mensuelles). Les techniques de projection sont appliquées aussi bien sur l'inflation globale que sur les composantes les plus pertinentes de l'inflation. L'exercice est effectué pour chaque pays de l'UEMOA et les résultats de l'Union s'obtiennent par agrégation en utilisant les poids des pays dans la consommation à l'année de base. La comparaison des prévisions par rapport aux réalisations fait ressortir un faible écart, proche des erreurs commises par la Banque Centrale Européenne. Le dernier exercice, effectué en avril 2019, fait état d'une faible hausse des prix au deuxième trimestre 2019 (+0,4%) et sur les huit trimestres se terminant en fin 2021 (+1,3%).

13. Les débats ont porté sur le décalage de réalisations des enquêtes de dépenses qui servent de calcul de poids économique de chaque pays, l'efficacité des politiques monétaire et budgétaire pour lutter contre l'inflation, le type d'écart d'erreur calculé par la BCEAO pour mesurer la qualité de la prévision.

iii) Expérience d'AFRITAC de l'ouest en matière de prévision de l'inflation

14. La présentation faite par le conseiller résident en analyse macroéconomique et budgétaire a porté sur la définition, les enjeux et les principales familles de méthodes de projection de l'inflation. Il ressort que, outre les enjeux liés à la dynamique du pouvoir d'achat, une bonne prévision de l'inflation permet d'améliorer la fiabilité des projections des recettes de l'Etat. L'inflation figure également parmi les principaux indicateurs dont la présence dans la documentation budgétaire est évaluée dans le cadre PEFA.

15. Les débats qui ont suivi ont porté sur la différence entre le déflateur du PIB et l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation, les méthodes de projection du déflateur du PIB.

iv) Communication du Maroc en matière de prévision de l'inflation

16. La présentation de l'expérience du Maroc en matière de prévision de l'inflation a mis l'accent sur les différentes étapes du processus de suivi conjoncturel et de prévision à court terme de l'inflation. Cette dernière est appréhendée à partir de l'indice des prix à la consommation (IPC) calculé mensuellement par la Direction de la Statistique suite à l'enquête qu'elle mène au niveau de 17 villes marocaines. L'INAC procède, par la suite, aux traitements statistiques de l'IPC à savoir la correction des variations saisonnières et des effets de calendrier, la décomposition des séries par l'extraction des cycles, des tendances et de la composante irrégulière. L'INAC calcule, également, chaque mois l'inflation sous-jacente, qui permet de capter l'inflation tendancielle qui reflète l'évolution profonde des coûts de production et de l'offre et de la demande, en adoptant la méthode d'exclusion. Concernant l'étape de modélisation de l'inflation, l'INAC utilise les méthodes des séries temporelles, de type ARIMAX et VARX pour l'IPC et ARIMA pour l'inflation sous-jacente. Plusieurs modèles ont été testés avec plusieurs variables exogènes et ceux qui ont été retenus (après tests de causalité et significativité) prennent en compte l'inflation importée (IPCH de la zone euro, cours du Brent) qui est l'un des déterminants de l'inflation au Maroc à court terme. La qualité prédictive des modèles a été jugée satisfaisante, au vu des représentations graphiques des séries observées et prévues et du calcul des erreurs de prévision. Par ailleurs, l'INAC envisage d'élaborer des prévisions d'inflation à moyen terme dans le cadre du projet en cours de son modèle macro-économétrique "MINAC".

17. Les discussions ont porté sur les besoins d'éclairage sur le positionnement de l'INAC dans le Haut-Commissariat au Plan, les responsabilités en terme de production statistique, la norme à ne pas dépasser dans le suivi de l'inflation, la qualité prédictive des prévisions de l'inflation, la mesure de l'inflation sous-jacente et les canaux de diffusion des productions de l'INAC.

v) Communication de la CEMAC en matière de prévision de l'inflation

18. Le processus de prévision de l'inflation n'est pas très avancé dans la CEMAC. En effet, la moitié des Etats membres est encore au stade de collecte et de traitement de données des prix sans prévoir l'inflation pendant que l'autre moitié prévoit l'inflation par des méthodes naïves, notamment la méthode des moyennes mobiles et celle des acquis. Un seul pays a tenté de prévoir l'inflation à l'aide de la modélisation de type ARMAX, en utilisant les techniques appropriées pour ainsi concevoir une méthodologie qui s'adapte mieux aux données nationales.

19. Cependant, dans le suivi de la stabilité des prix, la BEAC a entamé depuis 2017, la coordination au niveau régional des travaux de mise en place du dispositif de prévision de l'inflation dans la CEMAC et ses Etats membres. Le but recherché dans la démarche de la BEAC est d'arriver à identifier les principaux déterminants macroéconomiques responsables de la dynamique récente de l'inflation dans les pays de la CEMAC, de prévoir la contribution de différents facteurs macroéconomiques dans l'évolution probable de l'inflation, et de pouvoir apprécier la contribution « en moyenne

» de la politique monétaire dans la dynamique globale des prix dans la CEMAC et ses Etats membres.

20. De son côté, la Commission de la CEMAC vient de se lancer en 2017 dans un projet d'élaboration de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), avec l'appui technique d'Afristat. Une deuxième étape après celle-ci serait sans doute de mieux caractériser les douze fonctions des prix afin d'aller vers une méthodologie structurelle de prévision de l'inflation.
21. Les discussions ont porté sur le mécanisme utilisé par la Commission de la CEMAC pour compiler les informations sur le critère de convergence relatif à l'inflation, les différents projets visant à mettre en place un IHPC au niveau de la Zone etc...

vi) Communication de la CEA en matière de prévision de l'inflation

22. La CEA a présenté des approches de prévision et d'agrégation de l'inflation utilisées au sein du Nations Unies. Il a été ainsi relevé la collecte régulière des données d'inflation au niveau des pays. Dans l'attente de la finalisation de son nouveau modèle macroéconomique, la CEA est partie prenante du Projet Link et du Modèle mondial de prévision économique (WEFM) mis en œuvre par le département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA). Ce modèle fournit, entre autres, des estimations et prévisions à court terme de l'inflation.
23. Les discussions ont porté sur les méthodes d'agrégation de l'inflation pour les régions et groupes de pays basées notamment sur la consommation finale, le PIB ou la population.

vii) Communication de l'AMAO

24. L'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) ne faisant pas de prévision de l'inflation, sa représentante a fait une communication orale au cours de laquelle elle a donné les objectifs de son institution avant d'expliquer la situation actuelle par rapport à l'avancement des activités de la feuille de route révisée pour la création de la monnaie unique qui est attendue en 2020. Elle a souligné que l'AMAO est un organisme autonome et spécialisé de la CEDEAO qui a pour vocation entre autres de traiter les questions de coopération monétaire dans le cadre de l'intégration économique et monétaire de la CEDEAO. Principalement, il a été assigné à l'Agence la responsabilité d'assurer le contrôle, la coordination et la mise en œuvre du Programme de coopération monétaire de la CEDEAO (PCMC).
25. En ce qui concerne l'état d'avancement des travaux par rapport à la monnaie unique en 2020, la représentante de l'AMAO a fait savoir que son institution travaille entre autres, en collaboration avec des consultants sur un modèle de banque centrale, un régime de change et un cadre de politique monétaire pour la CEDEAO et que les rapports seront présentés au mois de juin prochain à Abuja au Nigéria. Elle a souligné également que la CEDEAO travaille parallèlement sur d'autres questions importantes comme le nom et le symbole de la monnaie. Elle a terminé en soulignant que son institution n'est pas productrice de données, l'Agence les collecte auprès des pays et des banques centrales lors des différentes missions de surveillance multilatérale.
26. Les discussions ont tourné sur les points suivants : les modalités du lancement de la monnaie unique en 2020, la création de l'institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest

(IMC), les raisons qui font que l'Agence ne fait pas de prévision d'inflation et l'existence d'un projet d'harmonisation de l'indice de prix à la consommation au sein de la CEDEAO.

viii) Communications des pays en matière de prévision de l'inflation

27. Il ressort des communications que les pays sont à divers niveaux de développement en matière de prévision de l'inflation. Le Bénin et le Sénégal ont des outils plus ou moins élaborés alors que les autres utilisent le déflateur de la consommation finale des modèles de cadrage comme proxy en matière de prévision de l'inflation annuelle. En ce qui concerne la prévision de l'inflation en infra annuel en année courante, la plupart des pays utilise la méthode des acquis de croissance soit sur l'indice global soit sur les composantes des douze fonctions.

28. La situation par pays peut être résumée dans le tableau ci-après.

Pays	Inflation			Déflateur du PIB			Methode/infra annuelle
	Affiché	Hypothese calcul	vs	Affiché	Hypothese calcul	vs	
Benin	Oui	Calcul		Oui	Calcul		ARIMA
Burkina Faso	Non	Hypothèses		Oui	Calcul		ARIMA en perspective
Cote d'Ivoire	Oui	Hypotheses		Oui	Calcul		Moyenne mobile
Guinée	Oui	Hypothèses		Oui	Calcul		Dire d'expert et moyenne mobile
Guinée Bissau	Oui	Hypotheses		Oui	Calcul		Methode des acquis
Mali	Oui	Hypothèses		Oui	Calcul		Moyenne mobile
Mauritanie	Oui	Hypothèses		Oui	Calcul		Moyenne mobile
Niger	Oui	Hypotheses		Oui	Calcul		ARIMA en perspective
Senegal	Non	Hypotheses		Oui	Calcul		Modèle linéaire
Togo	Oui	Hypotheses		Oui	Calcul		Acquis et ARIMA en perspective

Session 2 : Diagnostic conjoncturel au premier semestre 2019 et prévisions 2019-2021 dans les États

(i) Environnement international lu dans la base de données d'AFRISTAT

29. Le thème sur « l'environnement international analysé à partir de la base de données d'AFRISTAT » a été exposé par M. Serge Jean EDI, Economiste principal à AFRISTAT.

30. La présentation s'est d'abord appesantie sur la méthodologie de mise à jour de la base de données d'AFRISTAT et les difficultés rencontrées. Puis, elle a porté sur les éléments conjoncturels suivants : les cours de change, la croissance économique, les taux d'intérêt des pays du G7, la bourse régionale des valeurs mobilières et les cours des principales matières premières. Cette communication a permis de montrer les tendances suivantes :

- les perspectives mondiales en termes d'activité annoncent un ralentissement de la croissance en 2019 ;

- les taux d'intérêt se relèvent progressivement sur les marchés bancaires des pays développés ;
- le ralentissement du commerce mondial
- la montée inflationniste s'observerait surtout dans les pays du G7 ;
- les prix de plusieurs produits de base sont en chute.

(ii) Conjoncture économique au premier semestre 2019 et prévisions 2019-2021 dans chacun des dix Etats présents

31. Chacun des dix Etats a présenté l'état de la conjoncture au premier semestre 2019 et les prévisions pour 2019-2021.

a) Bénin

32. La conjoncture est caractérisée par :

- Bonne tenue de la campagne agricole 2018/2019 notamment au niveau de campagne cotonnière;
- Embellie de l'activité industrielle;
- Baisse des prix à la consommation;
- Hausse des prix des produits agricoles vivriers;
- Hausse des importations et des exportations en valeur;
- Atténuation du déficit budgétaire;
- Accroissement de la masse monétaire.

Les prévisions de croissance pour 2019, 2020 et 2021 sont affichées à 7,6%.

b) Burkina Faso

33. Une conjoncture économique globalement favorable

- Baisse des prix à la production des principales céréales au premier trimestre 2019 ;
- Baisse du niveau général des prix aux producteurs de l'élevage au premier trimestre 2019 ;
- Baisse de la production de l'or industriel au premier trimestre 2019 ;
- Excédent du solde global des transactions extérieures;
- Accroissement des recettes publiques et baisse des dépenses publiques : amélioration des soldes budgétaires;
- Maitrise de l'inflation dans les limites de la norme communautaire ;
- Accroissement des Actifs extérieurs nets et progression des créances intérieures ayant conduit à un accroissement de la masse monétaire.

34. Les prévisions de croissance pour 2019, 2020 et 2021 sont respectivement de 6,1%, 6,4% et 6,4%.

c) Côte d'Ivoire

35. La conjoncture est marquée par :

- Evolution globalement favorable de l'agriculture d'exportation malgré la baisse des cours de certaines matières premières
- Une production industrielle portée par les industries d'hydrocarbures, du tabac et du bois, malgré le repli de la production de bitume
- Stagnation des activités de construction (BTP)
- Hausse continue du chiffre d'affaires dans le commerce de détail
- Bonne tenue des activités de transport aérien, maritime et terrestre
- Baisse du chiffre d'affaires des services de télécommunication
- Hausse modérée du niveau général des prix (Inflation contenue)

- Excédent commercial, creusement du déficit budgétaire, accroissement de la masse monétaire et chute des avoirs extérieurs nets.
36. Les prévisions de croissance pour 2019, 2020 et 2021 sont respectivement de 7,5%, 7,3% et 7,2%.

d) Guinée

37. La conjoncture est marquée par :

- Activités primaires, perspectives favorables
 - Secteur secondaire maintenu dans une orientation positive ;
 - Progression favorable du secteur tertiaire portée par le transport;
 - Recettes budgétaires en hausse ;
 - Solde budgétaire global excédentaire à fin mars 2019;
 - Progression modérée de la Masse monétaire ;
 - Inflation établie à 9,7%.
38. Les prévisions de croissance pour 2019, 2020 et 2021 sont respectivement de 5,9%, 6,0% et 6,0%.

e) Guinée Bissau

39. La conjoncture économique est relativement favorable au 1^{er} trimestre 2019.

- Prix au producteur de la noix de cajou en baisse;
 - Secteur secondaire en reprise,
 - Commerce et services en baisse ;
 - Prix à la consommation stables.
40. Les prévisions de croissance pour 2019, 2020 et 2021 sont respectivement de 4,7%, 5,7% et 6,3%.

f) Mali

La conjoncture économique au 1^{er} trimestre 2019 est relativement favorable.

- Hausse de la production des céréales ;
 - Hausse de la production d'or ;
 - Hausse de l'IHPI (2^{ème} Semestre de 2018)
 - Opinion des industriels favorable ;
 - Maitrise de l'inflation ;
 - Hausse des recettes ;
 - Baisse de l'ICA dans le Commerce, les services hors finances et les BTP (des 2 derniers trimestres de 2018).
41. Les prévisions de croissance pour 2019, 2020 et 2021 sont respectivement de 5,0%, 4,9% et 4,8%.

g) Mauritanie

42. La Conjoncture est marquée par :

- Pluviométrie excédentaire ;
- Reprise de l'activité industrielle.
- Amélioration de l'activité des BTP ;
- Bon comportement des activités de transport ;
- Ralentissement de l'inflation ;
- Atténuation du déficit commercial
- Excédent budgétaire.

43. Les prévisions de croissance pour 2019, 2020 et 2021 sont respectivement de 6,7%, 5,8% et 6,0%.

h) Niger

44. La situation conjoncturelle économique est globalement favorable au premier semestre 2019. Elle marquée par :

- Résultats de la campagne agricole 2018/2019 excédentaires;
- Hausse de l'IHPI;
- Baisse de la production de l'uranium ;
- Hausse de la production de l'or ;
- Accroissement des recettes budgétaires;
- Maitrise de l'inflation;
- Solde commerciale déficitaire ;
- Poursuite des activités de construction liées aux préparatifs du Sommet de l'Union Africaine de 2019 ;

45. Les prévisions pour 2019, 2020 et 2021 sont respectivement de 6,8%, 6,2% et 5,8%.

NB : les chiffres de croissance date d'avant la mission du FMI de mai 2019.

i) Sénégal

46. Conjoncture globalement favorable au premier trimestre 2019 :

- Augmentation du PIB trimestriel ;
- Bonne campagne agricole ;
- Hausse de la production industrielle ;
- Maitrise du niveau général des prix ;
- Atténuation du déficit commercial.

47. Les prévisions de croissance pour 2019, 2020 et 2021 sont respectivement de 6,9%, 7,6% et 7,3%.

j) Togo

48. La conjoncture au plan national au 1^{er} semestre 2019 est favorable par :

- Apaisement des tensions socio-politiques à la suite des élections législatives;
- Environnement agro-climatique favorable pour 2019 et une amélioration du financement de l'agriculture togolaise;
- Accroissement de la masse monétaire.

49. Les prévisions de croissance pour 2019, 2020 et 2021 sont respectivement de 5,1%, 5,4% et 5,6%.

Session 3 : Conjoncture économique vue par les organisations sous régionales et internationales

(i) Conjoncture économique régionale présentée par la BCEAO

50. La BCEAO a indiqué, dans sa présentation, que l'activité économique au sein de l'Union se consolide avec un taux de croissance de 6,3% au premier trimestre 2019, en légère baisse par rapport à la situation du dernier trimestre 2018. Les économies de l'Union ont évolué dans un contexte marqué par le ralentissement de l'activité économique mondiale, atténué par le regain de dynamisme aux Etats-Unis et en Afrique subsaharienne. La baisse des cours des matières premières exportées par les pays de l'Union a exercé une pression supplémentaire sur l'activité économique.

L'inflation reste contenue (+0,1%) et la masse monétaire s'est renforcée (+8,5%), en lien avec la hausse des créances intérieures (+13,4%), les actifs extérieurs nets ayant baissé (-15,8%). La situation extérieure des pays de l'Union s'est améliorée, avec la réduction du déficit commercial (- 135,0 milliards à 40,5 milliards). Le compte courant hors dons demeure stable à 7,1% du PIB en 2018. Les réserves de change de l'Union se sont consolidées, passant de 4,1 mois d'importations des biens et services en 2017 à 4,7 mois.

51. En perspectives, selon les institutions internationales (BAD, BM, FMI) et la BCEAO, les pays de l'Union maintiendraient leurs performances en 2019, malgré le ralentissement attendu de l'économie mondiale et la baisse prévue des cours des produits exportés en 2019. La forte croissance (6,5% en 2019 après 6,4% en 2018) est généralisée à l'ensemble des pays de l'Union, à l'exception du Burkina et de la Côte d'Ivoire où la BAD et la Banque Mondiale prédisent un léger repli. Les prévisions d'inflation ne laissent pas entrevoir de tensions particulières sur l'évolution future des prix à la consommation. Le taux d'inflation, en glissement annuel, est prévu à 0,4% au deuxième trimestre 2019. Sur l'ensemble de l'année 2019, l'inflation s'établirait à 0,5%, niveau compatible avec l'objectif de stabilité des prix.
52. Pour maintenir, voire renforcer, la bonne dynamique des économies de l'Union, les Etats pourraient (i) accélérer la mise en œuvre des réformes nécessaires pour améliorer le climat des affaires, afin d'attirer davantage d'investisseurs privés, et (ii) accroître les ressources des Etats, notamment par des actions ciblées visant à élargir la base fiscale et à rationaliser davantage les dépenses publiques pour une meilleure efficacité. Ces mesures visent à atténuer les impacts des risques baissiers, notamment l'accélération de la baisse des cours des matières premières exportées par les pays de l'Union et la fragilité du climat socio-politique et sécuritaire.
53. Les débats ont principalement porté sur la balance des paiements trimestriels, l'environnement international, la nouvelle terminologie de la situation monétaire, les écarts entre les chiffres de la Banque Centrale et ceux de la Commission et des Etats, le modèle de prévision de la Banque, ses projections et le PIB trimestriel calculé par la BCEAO.

(ii) Profil économique de l'Afrique de l'Ouest en 2018 et perspectives pour 2019, présenté par la CEA

54. L'Afrique de l'Ouest a vu sa croissance s'accélérer en 2018 (3,2% contre 2,4% en 2017) grâce à l'expansion de la production du pétrole au Nigeria et au Ghana, au dynamisme du secteur des services, de la demande intérieure et des investissements en infrastructures. Cette tendance devrait se consolider en 2019, avec une croissance escomptée à 3,4%. La sous-région continue toutefois de réaliser de faibles performances en matière sociale et reste sujette à diverses formes de risques (liés à la conjoncture internationale, aux troubles internes -civils et sécuritaires-, aux variations climatiques ainsi qu'à un défi de dynamiques démographiques) qui pourraient contrarier à court et moyen termes les progrès économiques et sociaux. Les actions à engager pour impulser davantage le développement durable dans la sous-région devraient inclure des politiques visant une meilleure maîtrise des dynamiques démographiques et une capture du

dividende démographiques, une mobilisation accrue des ressources internes et un renforcement de la résilience des économies à travers des politiques de diversification et de transformation économique.

55. Les échanges ont porté principalement sur la zone de libre-échange continentale (ZLECA), le dividende démographique, le taux d’alphabétisation et le niveau des échanges intracommunautaire dans la zone CEDEAO.

(iii) Conjoncture économique régionale de la CEMAC

56. L’économie de la CEMAC est caractérisée par la sortie de la récession en 2018 après deux années consécutives de croissance négative, une consolidation budgétaire dans tous les États membres, une résorption des déséquilibres extérieurs, un raffermissement de la situation monétaire, et une maîtrise de l’inflation sous la norme communautaire. Tout cela, en dépit de la persistance des tensions sécuritaires (Bassin du Lac Tchad, en Centrafrique et dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun).

57. Les perspectives de croissance en 2019 (+3,1%) et 2020 (+3,8%) sont prometteuses mais ne peuvent se concrétiser que lorsque certaines conditions sont réalisées, en particulier, le retour d’un climat de paix et de sécurité dans la zone, et la signature d’un programme avec le FMI pour le Congo et la Guinée Equatoriale.

58. Au titre de la convergence nominale, les résultats de 2015-2018 montrent une instabilité dans les performances. Aucun pays n’a respecté les quatre critères de convergence au cours des quatre dernières années ; seuls deux pays (Gabon et Cameroun) sont stables en respectant deux critères sur les trois dernières années.

59. Les débats ont surtout porté sur le critère du solde budgétaire de référence et sa norme de 1,5%.

(iv) Etat de la convergence en 2018 et perspectives 2019 dans l’UEMOA

60. La présentation a été faite par Monsieur Aba CAMARA, Chargé des Etudes et des Statistiques Economiques à la Commission de l’UEMOA. En 2018, l’environnement international des pays de l’UEMOA est moins favorable avec des incertitudes liées à la guerre commerciale entre les Etats – Unis et la Chine. L’Union devrait atteindre une croissance de 6,6% comme en 2017. Cette bonne performance est surtout imputable à une bonne tenue de tous les secteurs. L’inflation est modérée en 2018 avec un taux de 0,9% contre 0,8% en 2017. Par ailleurs, les finances publiques sont caractérisées par une progression des recettes budgétaires de 4,0%, représentant 17,7% du PIB contre 18,3% en 2017.

61. Dans ces conditions, aucun pays ne respecterait tous les critères de premier rang à fin 2018. En 2019, les perspectives sont bonnes, une croissance de 6,7% est attendue. L’inflation devrait rester modérée et les finances publiques s’amélioreraient avec un déficit global qui représenterait 5,2% du PIB. Tous les Etats devraient respecter les trois critères de premier ranger. Des risques planent sur ces prévisions notamment les menaces sécuritaires, la volatilité des cours des matières premières,

les conditions climatiques, le risque phytosanitaire et le durcissement des conditions financières. Pour améliorer les performances des Etats, la Commission a formulé des recommandations notamment la diversification de la base productive.

62. Les discussions ont surtout concerné les contreperformances du Burkina et du Niger en matière de croissance en 2019.

Session 4 : Nouvelles orientations du séminaire conjoncture

63. Le conseiller résident en analyse macroéconomique et budgétaire d'AFRITAC Ouest a présenté, au nom de la Commission de l'UEMOA et d'AFRISTAT, les nouvelles orientations définies pour les prochains séminaires sur la conjoncture et les prévisions. La communication a porté sur le contexte de la définition de ces orientations, les options des réformes soumises à discussion, une présentation détaillée du format des prochains séminaires, les questions restées en suspens ainsi que les leçons tirées du présent séminaire.

64. Il ressort que les nouvelles orientations ont porté sur

1. Une révision de l'horizon de projection

- Etendre l'horizon des prévisions à court terme au moyen terme, pour se caler sur les principaux documents officiels: DPBEP, note de cadrage

2. Un accent sur l'exécution du budget en cours par une amélioration du suivi de la conjoncture économique et son lien avec la prévision annuelle

- Orientation des analyses de la conjoncture sur le contrôle de la réalisation des prévisions macroéconomiques et budgétaires

3. Le maintien de l'option des thèmes centraux, mais une revue de son mode opératoire: présentation des pays et des institutions

4. L'instauration d'une revue par les pairs

5. Le maintien de la période des séminaires (mai/novembre)

6. Le maintien des services participants (analystes conjoncturelles/prévision officielle)

65. Les débats ont permis d'expliquer et de justifier certaines options prises, en particulier la nécessaire rotation des participants au séminaire, à opérer, la pratique de l'exercice de l'évaluation par les pairs et la gestion du temps pendant le séminaire. Des propositions complémentaires pour améliorer le déroulement du séminaire ont été faites par les participants.

66. A la fin de ces échanges, les participants ont donné quitus aux institutions organisatrices du séminaire pour la poursuite de la mise en œuvre de ces orientations.

POINT 4 : RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

(i) RESOLUTIONS

67. Les participants au séminaire sur la conjoncture économique et les prévisions 2019-2021 dans les Etats membres de l'UEMOA, en Guinée et en Mauritanie,

- ont apprécié les nouvelles orientations données aux séminaires sur la conjoncture et les prévisions N-N+3 et donnent quitus aux institutions techniques de poursuivre sa mise en œuvre;

Conscients :

- a. de l'importance d'une bonne maîtrise des dynamiques des phénomènes inflationnistes pour la conduite de la politique économique et monétaire, ainsi que pour l'amélioration de la qualité des projections macroéconomiques et budgétaires ;
 - b. de l'importance d'établir une procédure objective et transparente de fixation des hypothèses exogènes de cadrage, notamment d'environnement international ;
 - c. de la nécessité de s'assurer de l'intégration de modules/équation d'estimation de l'inflation dans les modèles de prévision macroéconomique ;
 - d. que les préalables à une bonne prévision de l'inflation consistent à approfondir l'analyse de l'inflation et de ses déterminants ;
- Ont pris acte des différents projets d'amélioration des outils de projection de l'inflation en cours dans certains pays ;
 - se sont engagés à faire le plaidoyer auprès de leurs hiérarchies et dans leurs administrations respectives afin de mettre en œuvre d'ici à fin 2021, un cadre minimum en matière de prévision de l'inflation (cf. annexe), couvrant les pratiques minimales en matière de traitement des hypothèses de projection, d'outils de projection que d'analyse ;
 - Ont pris note des différentes sources d'assistance technique disponibles dans ce domaine, en particulier auprès de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO);
 - Se sont engagés à rendre compte régulièrement des progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre minimum en matière de prévision de l'inflation.

(iii) **RECOMMANDATIONS**

68. Les participants au séminaire sur la conjoncture du premier semestre 2019 et les prévisions 2019-2021 recommandent :

1. Aux Etats

- de renforcer la coopération entre direction de la prévision, INS et banques centrales en matière d'analyse et de prévision de l'inflation ;

2. A la Commission de l'UEMOA :

- D'engager des actions appropriées pour accompagner la mise en œuvre complète des documents d'analyse de l'IHPC compris dans le règlement harmonisé de production et d'analyse de l'inflation adoptée en 2010.

3. Aux institutions d'appui technique

- De développer un document de référence sur les meilleures pratiques de prévision de l'inflation, permettant de guider les Etats dans la mise en œuvre du cadre minimum en matière de prévision de l'inflation ;
- De mettre en place une plate-forme informatique d'échanges entre prévisionnistes et conjoncturistes de la sous-région ;
- D'organiser un atelier de formation sur les méthodes de projection de l'inflation.

4. A l'UEMOA, AFRISTAT, CEA, AMAO, BCEAO :

- D'envisager la publication conjointe régulière d'une note/lettre de conjoncture et de prévision pour l'Afrique de l'Ouest à l'issue de chaque réunion semestrielle de conjoncture et de prévision ;

- De poursuivre les réflexions pour donner une nouvelle orientation aux séminaires sur la conjoncture économique et les prévisions N-N+3 et l'utilisation de ses résultats.

5. A la CEA, AFRISTAT et AMAO:

- De mettre en œuvre les actions nécessaires pour organiser d'ici au premier semestre 2020 une réunion de suivi de la conjoncture et des prévisions pour les autres pays de la CEDEAO et prévoir une réunion conjointe impliquant l'ensemble des pays d'ici à 2020.

POINT 5 : REMERCIEMENTS

69. Les participants au séminaire sur la conjoncture économique au premier semestre 2019 tenu à Lomé du 27 au 31 mai 2019 expriment leur profonde gratitude aux Autorités Togolaises, notamment à son Excellence Monsieur **Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise**, au Gouvernement et au peuple togolais pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Lomé.

Ils expriment leur remerciement au Président et aux Membres de la Commission de l'UEMOA, aux Autorités d'AFRITAC de l'Ouest et à la Direction Générale d'AFRISTAT pour les moyens mis à leur disposition pour le bon déroulement de leurs travaux.

POINT 6 : CEREMONIE DE CLÔTURE

70. La cérémonie de clôture a été marquée par l'allocution de Monsieur Komlan Dodzi AGBODJI, Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques à la Commission de l'UEMOA.

Dans son allocution, il a adressé ses sincères remerciements aux participants pour le travail abattu au cours de ces cinq (05) jours et a apprécié la qualité des échanges et des résultats auxquels les travaux ont abouti. Il a indiqué que la Commission mettra tout en œuvre pour appuyer les Etats membres conformément aux recommandations de l'atelier.

Il a ensuite salué une fois de plus la bonne collaboration qui existe entre les pays membres de l'Union, AFRITAC de l'Ouest, AFRISTAT et la Commission et souhaité son renforcement.

Enfin, il a déclaré clos les travaux du séminaire et souhaité un bon retour aux participants dans leurs pays respectifs.

Lomé, le 31 mai 2019.

ANNEXES

ANNEXE 1 : CADRE MINIMUM EN MATIERE DE PREVISION DE L'INFLATION

1. Contexte

Le séminaire sur la conjoncture économique du premier semestre 2019 et les prévisions 2019-2021 dans les Etats membres de l'UEMOA, en Guinée et en Mauritanie a consacré son thème central sur la question de la prévision de l'inflation. Le séminaire a permis de dresser les enjeux liés à la prévision de l'inflation (surveillance multilatérale, qualité des projections budgétaires, etc.), les outils méthodologiques existants dans les Etats et des besoins en renforcement des capacités pour faire renforcer la disponibilité et l'analyse des prévisions de l'inflation.

Les tableaux 1 et 2 en annexe de ce document présente la situation de référence en matière de fixation des hypothèses déterminant l'inflation, d'outils de prévision de l'inflation et d'analyse des prévision.

Après analyse de cet état des lieux, les participants ont

Le présent cadre minimum en matière de prévision a été adopté en vue de faire évoluer cette situation d'ici à 2021. Les institutions sous-régionales et la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont exprimé leurs disponibilités à poursuivre les appuis techniques nécessaires pour sa mise en œuvre

2. Cadre minimum en matière de prévision de l'inflation

• En matière de prévision infra-annuelle

- Disposer d'une approche de projection infra-annuelle, base sur les méthodes de série temporelle
 - Pour l'indice global
 - Pour les composantes (fonctions)
- Mettre en place des indices d'inflation sous-jacente qui respectent les critères de qualité statistique
- Développer des approches multivariée de projection de l'indice d'inflation sous-jacente

• En matière de prévision annuelle

- Etablir une procédure objective et transparente de fixation des hypothèses exogènes de cadrage, notamment d'environnement international
- Diagnostiquer et renforcer la projection du déflateur du PIB sur la base de ses composantes dans les modèles macroéconomiques

• En matière d'analyse des prévisions d'inflation

- Introduire dans les notes de conjoncture, l'analyse des prévisions infra-annuelles de l'inflation
- Procéder systématiquement à l'analyse de la prévision de l'inflation dans les notes de cadrage macroéconomique,
 - en mettant en exergue les facteurs des évolutions constatées
 - Systématiser l'analyse des écarts entre prévision et réalisation ou prévision antérieure

3. Suivi du cadre minimum en matière de prévision de l'inflation

Les séminaristes se sont engagés à rendre compte, à chaque séminaire sur la conjoncture et les prévisions:

- Des activités de renforcement des capacités mobilisées pour la mise en œuvre du cadre ministère
- Des progrès enregistrés par les Etats.

**ANNEXE 2: RESUME DES COMMUNICATIONS SUR L'ETAT DE LA CONJONCTURE
AU PREMIER SEMESTRE 2018 ET LES PREVISIONS POUR 2018 ET 2019**

Bénin

Burkina

Côte d'Ivoire

Guinée Bissau

Guinée

.

Mali

Mauritanie

.

Niger

Sénégal

Togo

ANNEXE 3 : programme de travail du séminaire

ANNEXE 4 : Liste des participants